

## Compte rendu du Conseil d'Ecole du 7 novembre

### 1) PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE ET DES PARENTS D'ELEVES

Un tour de table est fait :

Les enseignants → CP = M Bullou , CP/CE1 = Mme Wantiez, CE1= M Hotoïan , CE1/CE2 = Mme Courvoisier, CE2 = Mme Pasquier, CM1 A = Mme Espinat et Mme Desrivières (absente excusée )qui assure le quart de décharge de direction , CM1B = Mme Parisot, CM2= Mme Guilbert-Amice  
Mme Boulai , enseignante spécialisée du RASED

Pour les parents d'élèves élus →

Groupe de Parents = Mmes Leplatre, Henry, Monroy, Robert, Corbel, Auger

FCPE = Mmes Kupferle et Mathon

Pour la mairie → Mme Louchart ,adjointe aux affaires scolaires

### 2) PRESENTATION DU RASED

Mme Boulai ( = maître E) enseignante spécialisée à dominante pédagogique, présente le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté( = RASED) C'est un dispositif ressource dont l'objectif est de prévenir les difficultés et d'apporter des aides spécifiques. Notre RASED est composé de 3 personnes : Mme Boulai, Mme Träsch ( psychologue scolaire), Mme Dudrat ( enseignante spécialisée à dominante rééducative). Le RASED intervient à la demande des parents ou des équipes enseignantes. Une plaquette est mise à disposition des familles, à l'école, avec toutes les modalités de son fonctionnement. Les parents peuvent prendre contact par téléphone ( permanence le lundi matin ou répondeur les autres jours) ou par mail.

Mme Boulai, depuis 3 ans, a mis en œuvre avec les enseignants de CE2, un projet de prévention en lecture : « Fluence ». Les enfants travaillent leur capacité à lire correctement un maximum de mots en une minute .

Mme Boulai évoque le budget RASED, qui dépend de la commune. LeRASED est obligé de mutualiser sur les 3 communes, pour pouvoir acheter des protocoles et des tests qui sont onéreux. Les membres du RASED demandent une augmentation du budget et un budget particulier cette année pour le renouvellement d'un test psychologique ( qui coûte 1500 euros)

### 3) EFFECTIFS, REPARTITION

198 élèves répartis dans 8 classes :

CP de M Bullou = 25 élèves                      CP/CE1 de Mme Wantiez = 22 élèves ( 14 CP et 8 CE1)

CE1 de M Hotoïan = 25 élèves              CE1/CE2 de Mme Courvoisier = 24 élèves ( 8 CE1 et 16 CE2)

CE2 de Mme Pasquier et M Fernandez = 29 élèves

CM1A de Mme Espinat/ Mme Desrivières = 25 élèves

CM1B de Mme Parisot = 24 élèves              CM2 de Mme Guilbert-Amice = 24 élèves

### 4) REGLEMENT INTERIEUR

Lecture est faite du règlement existant. On rappelle qu'il est interdit d'apporter des jouets à l'école et que les jeux de cartes avec albums sont désormais interdits. Le règlement sera distribué à chaque élève et devra être signé par lui et ses parents. Une réflexion sera engagée pour une réactualisation de ce règlement.

## **5) PROJET D'ÉCOLE**

L'avenant est présenté aux parents . Les points ajoutés concernent les nouvelles actions envisagées pour l'année, les objectifs fondamentaux restant les mêmes.

## **6) ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES ( APC)**

Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves, 6 maximum. Elles sont là pour aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, une aide au travail personnel, la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école. Le volume consacré aux élèves par enseignant est de 36 heures annuelles. Nous avons choisi de faire 3 séances de 40mn / semaine jusque fin décembre puis 2 séances jusqu'en avril.

Cette année des séances de jeux pédagogiques ou autres côtoieront des séances de soutien.

## **7) ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS**

Tout le cycle 3 bénéficie de 2 séances de 45mn par semaine.

Mme Pasquier enseigne l'anglais à ses CE2, M Bullou enseigne l'anglais aux CE2 de Mme Courvoisier, qui en échange enseigne les sciences.

Mme Parisot enseigne l'anglais à ses CM1 et aux CM2 de Mme Guilbert Amice, qui leur enseigne la géographie.

Mme Espinat enseigne l'anglais à ses CM1.

## **8) EPS et USEP**

Toute l'école est affiliée à l'USEP , association sportive scolaire.

Cela nous permet de rencontrer d'autres écoles pour des activités sportives.

Six classes ont participé à une randonnée sur une journée au mois d'octobre.

Les enseignants choisissent des rencontres en fonction des objectifs et des points travaillés durant l'année, pendant les séances d'éducation physique et sportive. L'animateur sportif et l'enseignant co-enseignent, une progression est établie sur l'année par niveau.

Pas de semaine du sport cette année.

## **9) INFORMATIQUE**

Point sur le matériel : 2 dalles numériques supplémentaires seront installées pendant les vacances de Toussaint, ce qui fait un total de 4 pour l'école: dans les classes de Mmes Parisot, Guilbert-Amice, Espinat/ Desrivières, Pasquier/M Fernandez

La salle informatique n'est pas utilisée pour l'instant puisqu'il n'y a pas de possibilité de dédoubler les classes cette année. Un nouveau « filtre » approuvé par l'Education Nationale va être installé prochainement.

Il y a pour l'instant 15 tablettes dans l'école.

## **10) CLASSE DECOUVERTE CM1**

Mmes Parisot et Espinat ont présenté aux parents un projet de classe découverte.

Un appel d'offres a été lancé par la mairie. Nous attendons les réponses.

## **11) EXERCICES DE SECURITE ET PLAN DE MISE EN SECURITE**

Trois exercices de sécurité contre l'incendie sont faits par année scolaire ( un par trimestre). Il s'agit d'évacuer l'école le plus vite possible à l'extérieur. Ces exercices habituent les enfants à avoir les bonnes réactions.

Le Plan de mise en Sécurité vise à mettre les enfants à l'abri en cas de risque majeur ( catastrophe naturelle...). Un exercice de ce type sera prochainement programmé au niveau de la circonscription.

## **12) TAP → retour des enseignants**

Une réunion de suivi , avec M l'Inspecteur de l'Education Nationale de Chevreuse, la mairie, les parents d'élèves et les 3 directrices d'école a eu lieu le 13 octobre. Le constat est le même partout : les enfants sont très fatigués. Pour les enseignants de la Barantonnerie, faire travailler les enfants de 15h00 à 16h30, après les TAP du vendredi , est extrêmement compliqué. Les enfants ne sont pas du tout disponibles pour travailler.

## **13) BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE ET PROJETS**

Au niveau des comptes, le bilan est positif. Au premier trimestre une séance de cinéma à Rambouillet sera offerte aux enfants ( une partie avec le reliquat budget sorties mairie et le reste + transport par la coopérative de l'école), avec 2 films différents : 1 du CP au CE2, l'autre pour les CM1 et les CM2. Le transport sera effectué en train.

Des jeux pour l'APC vont être achetés. Les enseignants souhaiteraient faire venir des musiciens dans l'école. Du matériel « cirque » a été acheté l'an dernier et devrait être complété cette année.

## **14) SORTIES , FETE DE FIN D'ANNEE**

Sortie au théâtre pour les CP/CE1 de Mme Wantiez et le CE1 de M Hotoïan, qui sont allés voir « Le chat botté »

Le 17 novembre, sortie cinéma pour les CM1 et les CM2 « Sur le chemin de l'école »

Le 24 novembre, sortie cinéma du CP au CE2 « les livres volants »

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 26 juin 2015.

Date des prochains conseils d'école :

3 Mars 2015 à 18h00

16 Juin à 18h00

## **15) QUESTIONS MAIRIE**

Surveillance et accidents pendant le temps du Centre de loisirs → Il n'y a pas plus d'accidents que les années précédentes. L'ensemble des participants s'accorde pour dire que si les enfants sont plus fatigués, le risque d'accident est plus grand.

Cantine → il y a 185 inscrits et en moyenne 125 qui déjeunent .

Pas de point sur ce qui est jeté .

Les menus sont donnés sur le site de la Mairie.

Etude → Il y a 13 élèves sur liste d'attente. La mairie a du mal à trouver du personnel pour encadrer les enfants. La mairie précise que les enfants inscrits au Centre de Loisirs peuvent y apprendre leurs leçons.

TAP → Les animateurs ont accès à la bibliothèque pendant les TAP.

Les 2 écoles auront les mêmes activités mais pas à la même période .

Le Centre de loisirs sera utilisé pour les TAP

Les parents demandent si un accès sécurisé pour pistes cyclables peut être envisagé, Mme Louchart attend leurs propositions.  
Pour la diffusion des dates d'inscription au Centre de loisirs, un rappel sera adressé aux familles dans le cahier de correspondance.